



Nous avons prévu, devant la faible fréquentation notée place de la République le dimanche matin lors de l'édition 2014, de nous installer cette année place de la Liberté le samedi 28 mars 2015 au matin à proximité immédiate du marché alimentaire voisin très visité.

Nous étions en compagnie des Associations Acepta, Sport en Cœur, Mécénat Chirurgie Cardiaque, du Pavillon de la Mutualité, et avons reçu le concours de 2 associations sportives locales : la section Saige Formanoir de la Fédération de Gymnastique Volontaire et la section Cyclotourisme de l'ASCPA. Une animation musicale (Zumba) a été fournie par Mme Razafindra du comité sportif de Saige. Un apéritif municipal a clos la manifestation, complété d'un discours de M. Raynal, maire de Pessac.

Le rendez-vous national des Parcours du Cœur était cette année fixé un peu plus tôt que d'habitude et la météo ne nous a pas été favorable : pluie détrempant nos tables et brochures diverses, et amenant même très vite nos amis de la croix rouge à renoncer à leurs démonstrations de gestes qui sauvent et à baisser le rideau frontal de leur tente pour protéger leur matériel ...

Par ailleurs, la conjonction avec les élections départementales a fait que la Mairie nous a supprimé le personnel destiné à la mise en place des tentes. Nous avons donc commencé dès 7h du matin à 2 bénévoles notre installation de tentes et matériels divers, rejoints peu après par 2 bénévoles d'Acepta. Et procédure inverse par les mêmes bénévoles à 14h.

La pluie a été l'élément le plus négatif : peu de Pessacais étaient dehors.

Nous avons consacré le reste de ce week-end à donner un coup de main aux autres Parcours du Cœur organisés le samedi à Tresses et Gradignan puis le Dimanche à Bordeaux.

Il reste toujours beaucoup à faire pour améliorer ces rassemblements des Parcours du Cœur "familles". On peut espérer que l'intérêt pour le lien entre activité physique et santé (valorisé par la FFC et les Parcours du Cœur depuis 40 ans déjà !) trouve une nouvelle jeunesse grâce aux procédures du Sport sur Ordonnance (les modalités de cette mise en place d'abord destinée aux patients en ALD seront précisées dans les mois à venir). Et qu'à l'avenir plus d'associations sportives soient présentes à nos côtés pour soutenir notre engagement pluridisciplinaire : activités physique - équilibre diététique - gestes qui sauvent.